

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

---

Etaient Présents 46 titulaires, 4 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Anne BARBET, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Jean Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET ;  
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE ;  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS ;  
Bruno JUNGALAS suppléant de Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET ;

Pouvoirs : Jean-Michel IDOIBE à Marylise BISTUE ; Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER ; Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET ; Patrick MAUNAS à Paule BERGES ; Francis PASSET à Jacques CAZAURANG ; Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR ; Jean-Jacques DALL'ACQUA à Gérard ROSENTHAL ; Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Henriette BONNET ; Maïté POTIN à André LABARTHE ; Aracéli ETCHENIQUE à Denise MICHAUT ; Valérie SARTOLOU à Michel ADAM ; Pierre ARTIGUET à David MIRANDE ; Jean-Pierre TERUEL à Bernard MORA ; Evelyne BALLIHAUT à Claude LACOUR ;

Absents : Joseph LEES (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jean-Claude COSTE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT

**RAPPORT N° 07-190926-FIN-**

**BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 REÇU**

**Le - 1 OCT. 2019**

**SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE**

Mme BESSONNEAU précise qu'il convient de prévoir des crédits supplémentaires et des ajustements de ligne budgétaire pour une meilleure lisibilité :

-Création de l'opération « 182 topo-fiches » selon les préconisations de la Perception et dont les crédits ont été initialement prévus en section de fonctionnement,

-Création de l'opération «191 Appel à projet « Vélo et Territoires », sous réserve de l'approbation du rapport qui sera soumis au vote au cours de la présente assemblée,

-Suite à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, il convient de réajuster les crédits nécessaires aux versements des attributions de compensations, étant entendu que ces dépenses étant initialement prévues au budget 2019 sur d'autres lignes (fluides, maintenance, subventions), le principe de neutralité budgétaire est respecté.

## Fonctionnement

### Dépenses

020 Dépenses imprévues .....	- 37 376.00 €
023 Virement à la section d'investissement .....	52 376.00 €
611/950 Contrats de prestations de services .....	- 15 000.00 €
65733/0200 Subventions département.....	- 62 000.00 €
739211/0200 Attribution de compensation .....	62 000.00 €

## Investissement

### Dépenses

2184/0200 Matériel de bureau .....	1 500.00 €
2088/950/182 autres immobilisations incorporelles .....	15 000.00 €
2031/8203/191 Frais d'étude .....	12 600.00 €
2138/8203/191 Autres constructions .....	73 000.00 €
2182/8203/191 Matériel de transport .....	47 000.00 €

### Recettes

021 Virement de la section de fonctionnement .....	52 376.00 €
10222 FCTVA .....	17 904.00 €
1318 Subventions autres .....	78 820.00 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n° 3 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.



Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, ledit jour 26 septembre 2019

Suit la signature



Le Président

Daniel LACRAMPE